

# *Saint André de Najac*



*Bulletin Communal*

*Année 2009*

## Sommaire

Mot du Maire	p. 3
Au Conseil Municipal	p. 4
Budget 2009	p. 5
Le Relais Mont Le Viaur	p .6-7
Réalisations 2009	p. 8 à 14
Réalisations en Cours	p. 15
L'Intercommunalité	p. 16
Vie Associative	p. 17 à 29
Informations Diverses	p. 30 à 35

*En couverture, peinture de Rémy Peyranne, qui orne la salle de réunion de la mairie.*



## Le mot du Maire

**C**hers administrés,

**L**'équipe municipale que vous avez élue en mars 2008 avait décidé d'éditer un bulletin communal qui serait diffusé à chaque famille habitant la commune.

Souhaitant que les Saint Andréens soient bien informés et que chacun connaisse les ressources de leur commune dans tous les domaines.

Ce bulletin communal sera la courroie de transmission entre les élus et les administrés mais aussi entre les associations locales et les habitants.

Il retracera toutes ces petites choses qui font partie de la vie communale.

Il permettra de faire le bilan de l'année écoulée tant au niveau de l'activité municipale que des associations, une large place leur étant réservée.

J'espère qu'il correspondra à vos attentes et que vous saurez nous faire part de vos remarques et suggestions afin d'améliorer les futures éditions.

Je remercie ceux qui ont participé à son élaboration.

André DALET,

# Au Conseil Municipal

## Les Délégations

### De compétences aux adjoints :

**Christian HUGOUNET**, *1<sup>er</sup> adjoint* : Les affaires scolaires, sportives et culturelles.

**Anne DELERIS**, *2<sup>ème</sup> adjoint* : La communication et les relations avec les associations.

**Anne-Marie GUISES**, *3<sup>ème</sup> adjoint* : Le social, le tourisme et l'environnement.

### A la communauté de commune :

DALET A., HUGOUNET C., DELERIS A.  
*Suppléant* : GUISES A.M.

### Au Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de l'Aveyron :

DALET A., FALIPOU P.,  
*Suppléant* : PRADINES J.L.

### Au Syndicat Intercommunal d'Amenée d'Eau Potable du Ségala :

LAGARRIGUE J., MEDAL F.  
*Suppléant* : DEGA F.

### Au Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur :

MERCADIER C.  
*Suppléant* : LAGARRIGUE J.

### Au Syndicat Mixte Information des Collectivités Aveyronnaises :

HUGOUNET C.  
*Suppléant* : MERCADIER C.

## Les commissions

Appel d'Offre : DALET A., HUGOUNET C., DELERIS A., GUISES A.M.

*Suppléants* : FALIPOU P., MATHA C., DEGA F.

Transports Scolaires : HUGOUNET C., MERCADIER C.

Aménagement Foncier : HUGOUNET C., LAGARRIGUE J., MEDAL F., FALIPOU P.

Voirie : MEDAL F., FALIPOU P., LAGARRIGUE J., PRADINES J.L.

Bâtiments Communaux : HUGOUNET C., DEGA F., FALIPOU P., GUISES A.M.

Assainissementdevillages : LAGARRIGUE J., MATHA C., DEGA F.

Sport, Animation,Culture : HUGOUNET C., DELERIS A., MERCADIER C., FALIPOU P.

Tourisme et Environnement : GUISES A.M., DEGA F., MERCADIER C., LAGARRIGUE J.

Affaires Scolaires : HUGOUNET C., MERCADIER C., GUISES A.M., FALIPOU P.

Affaires Sociales : GUISES A.M., DELERIS A., DEGA F., MATHA C.

## Le Budget 2009

En voici les grandes lignes, sans rentrer dans le détail pour ne pas vous inonder de chiffres.

### RECETTES

Les Impôts Locaux répartis en quatre taxes :

- Taxe d'Habitation :	35 611.00
- Taxe Foncière Bâtie :	47 918 .00
- Taxe Foncière non bâtie :	20 216.00
- Taxe Professionnelle :	36 549.00

Soit un montant total de 140 294.00

**Le Revenu des Immeubles : 60 000.00**

Non compris le multiservice qui est géré dans un budget spécifique.

**Les Dotations de l'Etat (D.G.F) : 240 000.00**

Des subventions spécifiques rattachées à des opérations peuvent également aborder les recettes. Elles proviennent des départements, de la région ou de l'état.

### DÉPENSES

**Remboursement d'Emprunt : 17 500.00**

**Le Personnel : 110 000.00**

**Charges de Fonctionnement :** impôts, assurances, services incendie, transport scolaire, électricité, téléphone....etc: **80 000.00**

Un budget est équilibré dépenses = recettes

Le reste est donc utilisé et réparti en fonction des décisions du Conseil Municipal sur diverses opérations.

Tous les contribuables qui souhaitent plus de détails peuvent venir consulter les documents budgétaires à la mairie.

## *Le Relais Mont Le Viaur*



**M**ont Le Viaur est le nom qui avait été donné au village de Saint André de Najac sous la révolution.

Ce bel ensemble aménagé par la commune s'est achevé en 2008 et en fait sa fierté.

Il comprend le restaurant, le multiservice et un hôtel de 7 chambres.



Coût total de la rénovation : **855 800.00** euros H.T dont

- une subvention du département de 82 870.00 euros
- 25 000.00 euros du fond de péréquation de la Taxe Professionnelle
- 86 156.00 euros de subvention de la région
- le reste a été autofinancé par la commune

Ce complexe a été donné en gérance à Christine et Sébastien BALARD qui payent un loyer mensuel.

Ils ont financé tout ce qui est l'intérieur :

- mobilier de la salle à manger
- mobilier des chambres ainsi que télévisions, wifi...
- mobilier extérieur
- petit matériel de cuisine...



Grâce à leur compétence, leur gentillesse et leur travail, ce complexe connaît un vif succès. Le restaurant affiche très souvent complet, l'alimentation donne satisfaction et les chambres de l'hôtel sont de plus en plus réservées.

Le Relais Mont Le Viaur est déjà cité dans plusieurs guides :

- Tables et Auberge de France 2010
- Le Bottin Gourmand 2010
- Le Petit Futé 2010

L'épicerie commercialise dorénavant la marque Vival (Casino).

Ce complexe est également générateur d'emploi puisque actuellement six salariés y sont embauchés à temps complet et quatre saisonniers complémentaires y ont passé les mois d'été.

Le Conseil Municipal a décidé de financer quelques aménagements complémentaires :

- une chambre froide
- une armoire négative vitrée à la place du congélateur
- une vitrine réfrigérée avec le groupe à l'extérieur
- un extracteur en cuisine en remplacement de la hotte bien trop bruyante
- installation de panneaux acoustiques absorbant le bruit dans la petite salle de restaurant
- prochainement le remplacement des portes des chambres par des portes isolant du bruit, pour un meilleur confort



## Réalisations 2009

### La Voirie Communale

La Voirie Communale représente une part très importante des dépenses de notre budget : 157 000.00 euros en 2009 dont une subvention de l'état (D.G.E) de 13 700.00 euros.

Les travaux ont concerné le dérasement, curage de fossés et revêtement des voies communales de :

- Pradines (route haute),
- La Bourdarie avec un élargissement à Boudailles,
- du Roc de Matha à la Maison Neuve,
- de Soulage,
- du Suquier à la Sarrie et au pont de la Serène,
- du Roc au Pradel,
- de Roquetaillade au fond du village de Belpech,
- des Cazals à la limite du Tarn et Garonne,
- de la Grangetterie et du Rialou,
- de Saint André à la Croix de Bourdou,
- ainsi que l'aménagement du parking « Maison des Chasseurs » à Bêteille.

La longueur de voirie traitée en 2009 représente environ 10% de la longueur de voirie communale classée qui est de 60 km.

Quelques restes de travaux vont être réalisés prochainement :

- création d'un trottoir du multiservice jusqu'à l'existant (carrefour La Garde Viaur), ainsi que devant le bar « La Croix Grande »,
- rehaussement de la voie communale à l'entrée du village de La Borie de Rouergue sur la partie longeant le lotissement,
- empierrement du chemin de Roqueplane.

## Les Bâtiments Communaux

### Réfection Eglise de Saint André

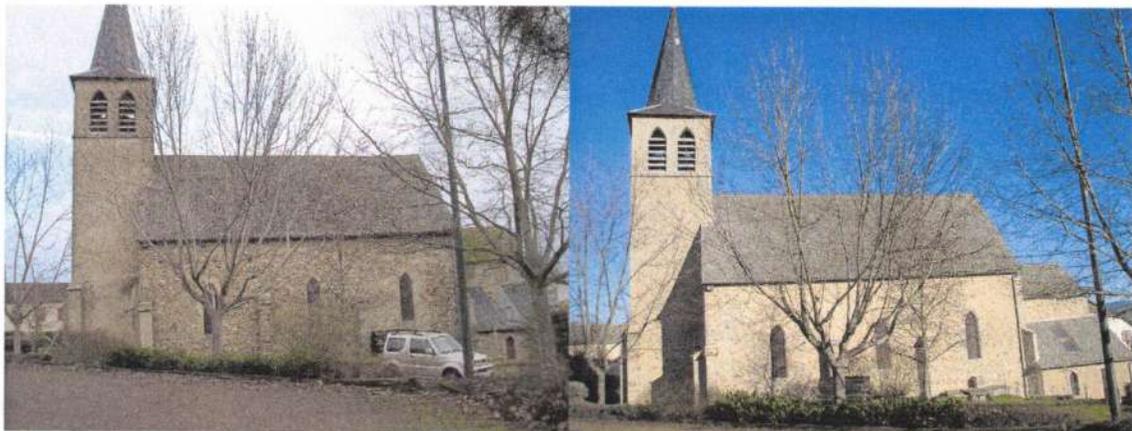
L'église de Saint André avait besoin d'un coup de neuf. C'est l'entreprise de maçonnerie de Jérôme LOUPIAS qui en a fait les travaux et celle de Serge HUGOUNET, les travaux de couverture.

Coût des travaux extérieurs : **84 748,00** euros

Subventions :

- l'état : **13 482,00** euros
- la région : **6 000,00** euros
- le Département : **9 000,00** euros

L'intérieur a également été refait à la charge de la paroisse Notre Dame des Quatre Vallées.

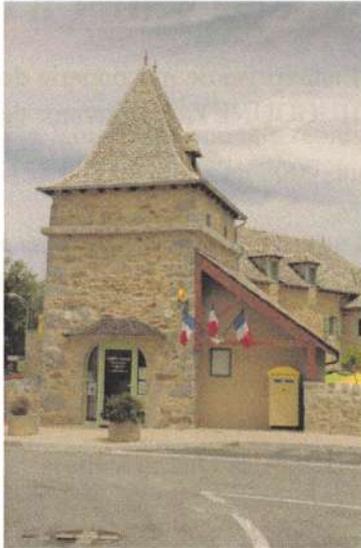


Avant

Après

## Agence Postale

Un nouveau local pour l'agence postale tenue par Amélie MATHA, plus agréable et en bord de route.



Les heures d'ouverture sont dorénavant :

- du **lundi au vendredi : 9h30/12h00**
- le **samedi : 10h30/12h00**

Le courrier part tous les jours à **14h15** et le samedi à **12h00**.

**Bon à savoir** : tout courrier déposé après la levée, sera acheminé le lendemain et il en est de même pour le courrier remis au facteur.

**Téléphone** : **05.65.65.72.50**

N'hésitez pas à venir faire vos achats de timbres (colissimos, enveloppes...), recharges téléphone, retraits, dépôts, virements et même des chèques cadeaux.

Depuis août 2009 vous pouvez trouver également des prêts à poster réalisés en partenariat avec La Poste.



Amélie MATHA est employée communale de l'Agence Postale. La Poste verse en contrepartie 960,00 euros par mois à la commune qui servent à payer le salaire, l'amortissement et l'entretien du bureau

## Défibrillateur

Ce message peut sauver des vies :

Notre commune détient un défibrillateur (appareil permettant de faire repartir le cœur en cas d'arrêt cardiaque) depuis plusieurs mois. Ce dernier est accroché au mur de l'agence postale. Il est accessible par tout le monde. En cas d'urgence il vous suffit d'ouvrir le boîtier par le haut et de prendre le défibrillateur.

Ensuite suivez les indications dictées par l'appareil.

Pour toutes informations, contactez Madame MATHA Amélie à l'agence postale (Tél. : 05.65.65.72.50)



## Acquisition Matériel

### Renouvellement débroussailleuse

La débroussailleuse qui avait une douzaine d'années a été renouvelée. C'est l'offre de MERCADIER Daniel de Saint Martin Laguépie qui a été retenue pour une soule de 16 000,00 euros.

## Acquisitions Foncières

### Achat Terrain

Le Conseil Municipal a décidé l'achat d'un terrain de 8 900m<sup>2</sup> à l'Oratoire et appartenant à Mr PERIE, l'idée serait d'y construire de petits pavillons adaptés pour accueillir des personnes âgées. Avant toute décision, une étude va être réalisée auprès de la population et des services sociaux afin de connaître et quantifier les besoins et les attentes.

### Lotissement La Borie de Rouergue

La commune a investi dans l'achat d'un terrain à La Borie afin de permettre à des familles de s'installer.

6 lots ont été créés dont 5 de vendus au prix de 5,00 euros le m<sup>2</sup>.

Coût de l'opération :

- terrain : **5 575,00** euros

-travaux : **25 255,00** euros

Montant encaissé aujourd'hui par la vente de 5 lots : **28 215,00** euros

Nous sommes heureux d'accueillir ces familles à Saint André.

## Plan de Relance FCTVA 2009 (Fonds de Compensation de la T.V.A)

Dans le cadre du plan de relance de l'économie, l'état a décidé le remboursement anticipé de la T.V.A 2008 aux communes s'engageant à faire des investissements au moins égaux à la moyenne des trois dernières années, soit **319 011,00** euros pour Saint André.

La commune s'est engagée dans cette démarche et a reçu **37 175,00** euros de T.V.A 2008.

(Rappel : le régime normal pour une commune est le remboursement de la T.V.A avec un délai de 2 ans)

## La Vie Scolaire

### Ecole

Nombre d'élèves : 29

- Classe maternelle : de la petite section au C.P (20 élèves)  
Enseignante : Madame BARTHELEMY Véronique  
2 employées de la commune interviennent comme aide maternelle :
  - Madame GUYOT Carine et Madame ROSSIGNOL Michèle
- Classe primaire : du CE1 au CM2  
Enseignante : Madame AVILA Sandrine (directrice)



### Cantine

La cantine municipale est tenue par madame VALIERE Francine. Michèle ROSSIGNOL aide au service. Le prix du repas est de 3.05 euros à partir du 01/01/2010

## Garderie

Afin de faciliter la vie des parents, une garderie municipale est ouverte :

- le matin à partir de 8h30 (gratuite)
- le soir de 16h30 à 18h00
  - de 16h30 à 17h00 (gratuite)
  - de 17h00 à 18h00 la participation des familles est la suivante :
    - à la journée : 2.00euros pour le 1<sup>er</sup> enfant, 1.50 euros pour le 2<sup>ème</sup> enfant, gratuit au-delà
    - à l'année : 150.00 euros pour le 1<sup>er</sup> enfant, 100.00 euros pour le 2<sup>ème</sup> enfant, gratuit au-delà.



## Ecole numérique rurale

Le canton de Najac a été retenu dans le cadre du plan de relance pour l'équipement des écoles rurales en numérique.

Depuis la rentrée de septembre 2009 ont été achetés :

- 1 tableau interactif
- 8 ordinateurs portables pour les élèves et 1 pour l'enseignante

Le coût de l'opération est de 11 500.00 euros H.T avec une subvention de 9 000.00 euros de l'état.

C'est au moyen du clavier que les leçons se poursuivent avec possibilité d'interaction. Un atout pour les enfants sachant que le tableau numérique est certainement l'outil de travail de demain pour eux.

La commune a également investi dans des volets roulants, un placard sécurisé pour les ordinateurs et l'aménagement d'un coin sieste.

## Réalisations en Cours

### Maison des Chasseurs

Le Conseil Municipal a décidé d'aider les chasseurs dans la construction d'un local servant de rendez-vous, de lieu de découpe des animaux et possibilité de leur stockage dans des congélateurs.

La Maison des Chasseurs est située à l'entrée de Bêteille, sur un terrain de la commune. La mairie fournit les matériaux. Les travaux sont effectués par les chasseurs et les employés municipaux.

### Logements Locatifs

Réaménagement de l'ancienne poste au bourg en deux logements, un T 3 et un T 6.

L'appel d'offre a permis de retenir les entreprises suivantes :

- Gros œuvre maçonnerie : Cantaloube (La Fouillade)
- Couverture, Zinguerie : Hugounet (Saint André)
- Menuiserie : Pereira (La Fouillade)
- Plâtrerie, Isolation : Amouroux (Saint Salvadou)
- Electricité : Regourd (Laguépie)
- Plomberie, Sanitaire : SARL Sani-Thermi (Pradinas)
- Chauffage : Regourd (Laguépie)
- Carrelage, Faïence : Di-Méglio (Saint André)
- Peinture : Cavallin (Saint André)

Pour un montant prévisionnel de : 75 335,00 euros

Les travaux vont débuter prochainement.

### SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de l'Aveyron)

En prévision d'un renforcement de réseau, le SIEDA va financer en 2010 l'enfouissement des lignes électriques basse tension à La Combarie (Bêteille). La commune participera pour l'enfouissement du réseau téléphonique.

### Travaux Bâtiments

Une partie de la toiture au logement N°5, ancien presbytère à Bêteille, va être reprise. Les travaux ont été confiés à Bruno ALBERT.

Pour 2010, il est prévu de rénover la salle des fêtes et de faire un accès handicapés à la mairie.

## L'Intercommunalité



La Communauté de Communes du canton de Najac a vu le jour en 2000 avec l'association des 7 communes du canton.

Ses compétences (ou attributions) sont celles que lui ont dévolues les communes membres. Elles concernent principalement des missions que les communes seules auraient du mal à gérer individuellement. Il s'agit en quelques sortes d'une mutualisation des besoins et des moyens à mettre en œuvre pour les satisfaire.

Les principales concernent l'environnement et l'aide à la personne : ordures ménagères, tri sélectif, déchetterie... mais aussi les contrôles et conseils en matière d'assainissement individuel ; missions que la loi de l'Eau a rendues obligatoires.

Transport à la demande, enfance jeunesse, permanences pour l'habitat et opération façades, aides aux associations d'intérêt communautaire... complètent ces attributions.

La Communauté de Communes est une collectivité à part entière. A ce titre, son Conseil composé de 23 membres vote un budget et délibère sur les sujets intéressant ses compétences.

Notre territoire a vu en 2009 l'ouverture de la halte garderie de La Fouillade et la réhabilitation de la décharge de Najac, deux gros chantiers menés à bien par la Communauté de Communes dans l'attente en 2010 de l'aménagement de la maison Dufac à Najac. Enfin, il est légitime d'espérer la conclusion du financement du projet de rénovation de la Maison de Retraite de Lunac.

L'avenir des Communautés de Communes de faible importance comme la nôtre est des plus incertain en l'état actuel. En effet, les pouvoirs publics poussent au regroupement, pour l'instant facultatif, des Communautés de Communes existantes et on peut craindre que les économies d'échelles ainsi réalisées n'aient pour contre partie l'éloignement des élus de leurs administrés et un service rendu à la population moins performant.

Bernard VIDAL  
Conseiller Général de NAJAC  
Président de la Communauté de Communes  
Du canton de Najac

# La Vie Associative

## Gymnastique Volontaire

### Séances de Gymnastique

Elles visent à proposer à chacun la pratique d'une activité physique, régulière et diversifiée.

Dans un climat convivial et de partage, elles favorisent la vie associative et maintiennent le lien social.

Ouvertes à tous, les séances ont lieu tous **les mercredis de 14h00 à 15h00** à la salle de Saint André de Najac (sauf vacances scolaires).

Notre association adhère à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

Les cours sont assurés par une animatrice diplômée et formée régulièrement pour actualiser ses connaissances.

La somme de 65.00 euros versée à l'adhésion permet de bénéficier des cours et d'une assurance.

La salle chauffée l'hiver est entretenue et prêtée gratuitement par la municipalité.

L'effectif reste stable. Cette année 17 personnes participent régulièrement aux cours, en fonction de leur disponibilité.

Créé en 1989/1990, le club fête ses **20 ans**. Depuis sa création, il a participé à toutes les manifestations ayant lieu sur la commune : Téléthon, fête du sport....

### Randonnées mensuelles

Le 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois, une randonnée est organisée dans les environs.

Les participants se donnent rendez-vous à 14h00 et pratiquent le covoiturage jusqu'au lieu prévu par les organisateurs.

Depuis 20 ans, nous avons pu découvrir la région et même plus, puisque la dernière randonnée nous emmène hors de nos contrées.

Un repas de fin de saison, en mai, réunit les marcheurs autour d'une bonne table, et toujours dans la bonne ambiance.

Ces balades sont toujours d'agréables moments de détente et de découvertes de paysages et de sites variés.

## *L'Association des Parents d'Elèves (A.P.E)*

L'A.P.E regroupe les parents d'élèves bénévoles de l'école de Saint André de Najac.

L'association organise différentes manifestations tout le long de l'année, dans le but de récolter des fonds pour l'école.

Une part des bénéfices est reversée à l'école, ce qui lui permet de financer une part du voyage scolaire, des sorties pédagogiques (piscine, cinéma, musée, théâtre...) ou dans du matériel pour l'école (cadeaux de Noël, livres, jeux ...).

L'autre part permet à l'association d'organiser une sortie et un carnaval afin de permettre aux parents et aux enfants de se réunir et d'échanger en dehors du milieu scolaire.

### *Activités réalisées en 2009*

- organisation de 5 concours de belote (**2<sup>e</sup> vendredis** de chaque mois d'octobre à février),
- organisation d'un **vide grenier** dans la cour de l'école au mois de juin,



- vente de cabas réalisés avec les dessins des enfants, mis en vente à l'épicerie,



- organisation d'un carnaval fin mars suivi d'un goûter,



- sortie au centre de loisir « Pitch'ou » fin juin à Onet Le Château.

## Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (F.N.A.C.A)



Le comité F.N.A.C.A de Saint André de Najac a vu le jour en 1972.

Il est aujourd'hui fort de 26 adhérents, tous Saint Andréens et tous unis pour faire valoir leurs droits de combattant. Aujourd'hui tous possèdent leur carte de combattant.

Ils représentent les combattants des conflits antérieurs et honorent tous les ans leur anniversaire aux différentes dates de la fin de la guerre.

Tous les ans au mois d'octobre, une délégation de Saint André de Najac représente notre comité au congré départemental des anciens d'Algérie.

Le 19 mars, date anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, nous organisons avec nos épouses un petit banquet pour se retrouver une journée tous ensemble.



Souhaitons de tous cœur que l'année 2010 soit aussi bonne que la précédente.

## *Le Foot de Saint André de Najac (U.S.B.R)*

Depuis quelques années nous nous sommes associés à plusieurs autres villages du canton de Najac (La Fouillade, Lunac et Bor et Bar) pour former un grand club qui est l'USBR (Union Sportive du Bas Rouergue).

Nous n'avions pas assez de joueurs pour maintenir une équipe sur Saint André de Najac. Voir les plus jeunes de notre commune poursuivre leur activité favorite les mercredis et samedis à l'ASBR (Association Sportive du Bas Rouergue), nous encourage à poursuivre et à maintenir une équipe sur Saint André de Najac.

Une équipe Saint Andréenne aurait fière allure avec Romain Déléris, Yann Fournier, Jean-Luc Pradines, Etienne Déléris, Dorian Mercadier, Samuel Guises, Fabien Guises, Nicolas Dalet, Eric Pirard... Mais nous pouvons compter sur la relève des plus jeunes (Alexis Déga, Flavien Puechberty, Théo Balard, Cindy Martin, Adrien Falipou, Florian Déga, Quentin Maire, Clément Rigal, Laurie Mercadier, Florian Pirard, Yohan Gobel et Gaëtan Pirard). Mais tout cela ne serait pas possible si nous n'avions pas de bénévoles comme Nicolas Dalet et Samuel Guises pour le traçage du terrain et le nettoyage des vestiaires, Eric Pirard qui nous fait les tontes.

L'équipe 4 de l'U.S.B.R peut donc utiliser le terrain de foot de Saint André de Najac dans d'excellentes conditions.

Signalons aussi qu'une équipe féminine c'est créé à l'A.S.B.R. Solène Gobel en fait partie.

Nous avons organisé un quine le 23 janvier 2009 et comme chaque année des joueurs ou des papas de footballeurs, vous rendront visite pour vous présenter le calendrier début 2010.

Une équipe de foot à Saint André, voilà notre but que l'on s'est fixé, mais c'est dur de tenir cet objectif, les plus anciens vieillissent ou arrêtent et les plus jeunes ont de plus en plus d'activités sur le canton autres que le foot.

La saison 2008/2009 a été très bonne pour notre équipe 4. Nous avons fini à une bonne place en championnat. Par contre la saison 2009/2010 ne sera pas merveilleuse ! L'essentiel à ce niveau là c'est de faire du sport et de bien rigoler entre amis.

Nous retiendrons cette année une bonne journée où nous les anciens nous avons remis notre maillot vert (nous en sommes fiers) pour faire une haie d'honneur à Alain et Sabine Tranier à l'occasion de leur mariage.



## Le Fil Andréen

Cette appellation succède à « l'amicale des anciens de Saint André » depuis 2002. A ce jour, notre association compte un effectif de 70 adhérents. Le bureau est composé de 13 membres.

A la mi janvier de chaque année, l'assemblée générale a lieu à la salle des fêtes du village autour de la galette des rois. A cette occasion se fait le paiement des cotisations.

Les diverses activités retenues sont proposées aux adhérents. Il est parfois difficile de faire un choix afin de satisfaire la majorité des membres.

Le fil andréen se « raccourcit » chaque année avec la disparition d'êtres chers, c'est pourquoi nous souhaitons toujours de nouvelles inscriptions.

Quelques anciens adhérents résident en maison de retraite mais ne sont pas oubliés par la distribution d'un petit colis de fin d'année.

Voici quelques données vous informant des activités réalisées pour la saison 2009 :

- assemblée générale, galette des rois en janvier,
- repas chevreuil en mars (gibier offert par les chasseurs),
- rencontre amicale autour d'un cassoulet en avril,
- voyage de 4 jours en Côte Atlantique, Ile d'Oléron en mi juin
- repas de fin d'année, Relais Mont Le Viaur en novembre,
- tous les vendredis après-midi d'octobre à avril, jeux de société



## Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes est une association qui est avant tout une équipe de bénévoles qui se réunit pour organiser la fête du village le 1<sup>er</sup> week-end du mois d'août. Le comité est structuré autour d'un bureau représenté par son Président Romain.



*Le Comité des Fêtes en compagnie de l'orchestre « Etincelle »*

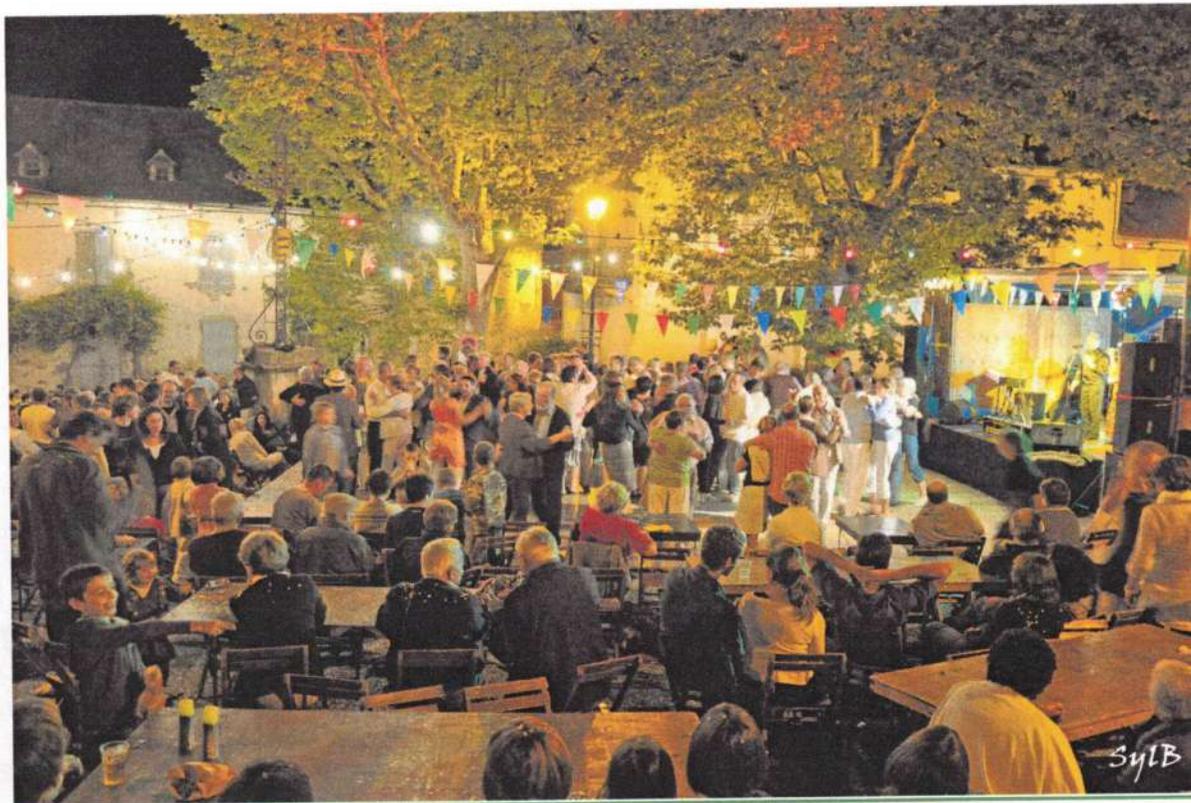
Cette manifestation nous permet de nous retrouver, que nous habitons sur la commune ou que nous y ayons des attaches. Nous souhaitons à travers notre implication perpétuer la fête et continuer à faire vivre le village dans un esprit de convivialité. Nous accueillons toutes les personnes souhaitant s'investir. La fête est pour nous l'occasion d'essayer de faire participer et bénéficier tous les acteurs de la commune (commerçants, Association du Fil Andrien...).

La fête s'est déroulée cette année les 31 Juillet, 1<sup>er</sup> et 2 Août 2009.

Comme chaque année au mois de Juillet, nous sommes passés dans toutes les maisons de la commune à l'occasion des aubades. Nous remercions tous les habitants de leur accueil et de leurs dons qui permettent financièrement de faire vivre la fête. Mais au-delà, les aubades nous permettent de faire connaissance avec tous dans la bonne humeur.

La fête a commencé cette année dès le vendredi soir par une soirée organisée par le café de la Croix Grande à Saint André. La soirée du samedi soir a été perturbée par la pluie qui a contraint le groupe Etincelle à se rapatrier au foyer. La journée du dimanche était la plus dynamique. Le matin, le programme s'est enrichi avec la possibilité de déjeuner aux tripoux au Relais Mont le Viaur, suivie de la messe, du dépôt de gerbe et de l'apéritif offert, animé par l'orchestre. L'après midi était réservée aux amateurs de pétanque, avant de passer à table.

Le traditionnel repas aligot veau d'Aveyron, animé par le groupe Etincelle, s'est déroulé dans une ambiance enflammée, et s'est poursuivi tard dans la nuit !



La fête rencontre un franc succès qui nous permet d'envisager sereinement les années qui arrivent. Vous pouvez d'ailleurs aujourd'hui vous en rendre compte par vous-même en vous rendant sur le site Internet qui lui est consacré : [www.saint-andre-en-fete.fr](http://www.saint-andre-en-fete.fr)

Etant donné la bonne marche de la fête, nous avons décidé d'investir dans une estrade en bois. De par sa formation de charpentier, Sébastien l'a conçue et réalisée avec l'aide des autres membres du comité. Venez la découvrir lors de la prochaine fête les 30, 31 Juillet et 1<sup>er</sup> Août prochains !

## *Société de chasse Diane Saint Andréenne*

La société fut créée le 3 février 1979. Son président était monsieur DALET Hubert.

L'objectif de cette association était le repeuplement, la protection du gibier et la destruction des animaux nuisibles.

En 1981, l'achat de quatre trios de lièvres permit le peuplement de ce gibier sur la commune, la chasse du renard étant la principale activité.

La première battue administrative au chevreuil fut organisée en 1983. Les lâchés de lièvres ont continué toutes ces années.

En 1987 fut créé le parc à lièvre et des lâchés de faisans et perdreaux furent organisés.

En 1994, monsieur DUCOR Serge est élu président, puis en 1997, monsieur HIBERT Marcel.

En 2005 est organisée la première chasse au cerf.

En 2006, monsieur DALET Julien est nommé président et en 2009 le nouveau président est monsieur BERTRAND Dominique.

### **Campagne 2009/2010 :**

La Diane Saint Andréenne est en principal, composée de chasseurs agriculteurs actifs ou retraités. Son but essentiel est le côté sportif de la chasse mais surtout la protection des cultures. Pour cela elle achète 2 colliers par chasseur pour les lièvres, 1 collier de cerf et 35 pour les chevreuils. Sa priorité néanmoins est le sanglier. A ce jour il en a été tué 59 et 25 renards.

Les chasseurs se partagent le gibier mais une grande partie est donnée, en fonction des prises, à toutes les associations ainsi qu'à tous les propriétaires donnant, par leur signature, l'autorisation de chasser sur leurs terres.

Chaque année un repas de fin de saison est organisé. Tous ceux qui le souhaitent y sont cordialement invités. Ce même jour vous pourrez participer à la tombola où de très nombreux lots de sanglier et de chevreuil sont à gagner.

Cette année ce repas aura lieu le 21 février et vous pourrez y déguster le civet de cerf.

## Téléthon 2009

### **Novembre 2009 : la période du TÉLÉTHON arrive**

**L**e Dimanche 15 novembre 2009 la marche du TÉLÉTHON fut organisée cette année sur la commune de SAINT ANDRE, en deux étapes :

La première le matin : marche de 9 Kms, repas pris dans le sac à la salle des fêtes à midi

La deuxième, l'après midi : marche de 10 Kms, tous les marcheurs furent accueillis à leur tour avec des jus de fruits et des gâteaux

Le tout se termina par une petite loterie

Une bonne journée, avec une totalité de 50 marcheurs

#### ***Cette marche a rapporté 100 euros pour l'AFM***

Comme toutes les années (déjà 7 ans) un repas fut mis en place le dernier dimanche de Novembre, pour étaler les activités organisées sur le canton :

**Convocations** : rappel aux associations qui font de leur mieux pour la réalisation de ce repas convivial, toute la préparation se fait en bénévolat.

**Préparation** : Samedi 14 heures, voici toutes nos dames avec leurs paniers de carottes, poireaux, pommes de terre, choux et céleris. Tous les beaux légumes frais de leurs jardins.

Epluchage : une équipe se met au travail « on dirait une ruche », chacune son tablier et son économe

Pendant ce temps une autre équipe met en place les tables, aligne les chaises, met les nappes, assiettes, verres, plie les serviettes et décore avec les feuillages.

**La salle est prête : 17h : travail accompli, chacune rentre chez elle en se disant à demain**

**Exécution** : dimanche 9 heures, jour « J ». Les voitures arrivent, chacune décharge ses fourneaux, la marmite pour les farçons, celles pour le chevreuil et la soupe.

Les plats pour le service, les assiettes avec les gâteaux « faits maison », les petits salés pour l'apéritif plus quelques denrées achetées au « RELAIS »

La soupe est mise à cuire, découpage des fromages et des gâteaux, le tout installé sur plateaux pour le service.

La matinée passe très vite, nous arrivons à midi

**Dégustation** : les participants arrivent, accueillis par le verre de l'amitié, les préparations salées circulent au milieu des conversations. Petits et grands se retrouvent. Chacun se place par affinité au milieu d'une bonne ambiance.

Dans la cuisine, chacune surveille sa marmite, que ce ne soit pas trop cuit, que ça n'accroche pas.

Enfin tout va bien, le service se fait, tout tranquille, la salle est plus silencieuse car tout le monde est occupé à déguster.

Après arrivent les gâteaux et les cafés.

Nos humoristes locaux nous content leurs petites histoires sous les applaudissements de la salle.

Et c'est après, que petit à petit chacun repart vers ses foyers.

Après le rangement, toute l'équipe se sépare, un peu fatiguée mais très heureuse : tout c'est bien passé.

*Le repas de cette année a permis de verser 1 000 euros à l'AFM.*

## **Total des activités : 1 100 euros ont été versés pour le TÉLÉTHON**

Je remercie ;

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, qui nous ont aidés à la réalisation des activités.

Le Fil Andréen, pour le dévouement de leurs membres qui prennent une part active à la réalisation de repas.

La Gym Volontaire et ses membres qui nous fournissent tous les gâteaux et qui, cette année, ont pris une part active dans le déroulement de la journée "marche".

La Diane Saint Andréenne qui avec ses chasseurs nous offrent le chevreuil pour le repas.

Le Comité des fêtes qui nous fournit tout le matériel pour la table (nappes, serviettes, assiettes, verres et couverts)

Un grand merci à tous les participants, car sans eux on ne pourrait rien faire.

La déléguée communale  
Claudine BEAUBOIS



## *Notre Dame de Laval*



Créée en 1993, l'association Notre Dame de Laval a pour but : la sauvegarde de l'église et de ses retables.

Ceux-ci ont été restaurés et l'entretien de l'église se poursuit. Nous étions 41 adhérents en 2008-2009. L'adhésion à l'association est de 10,00 euros par an.



L'an passé, nous adhérons au circuit des crèches organisé par le secteur paroissial de Cordes et 165 visiteurs ont admiré les retables et la Sainte Famille.

L'ouverture de la chapelle les jeudis et dimanches de 15 h à 18 h, en juillet et en août ainsi que pour les journées du patrimoine en septembre a permis la visite de 183 personnes.

Nous reprendrons les activités ci-dessus en 2010.

Quelques autres projets sont à l'étude :

- en juin, concert d'une chorale,
- le 7 août, participation au festival des deux rives, une randonnée pédestre partira de Lagarde Viaur et un concert polyphonique sera proposé,
- intervention d'un ensemble de chant grégorien dans l'après-midi du 15 août.

Ces différentes activités vous seront communiquées en temps opportun par voie de presse.

Présidente : Danielle Barria Serres

Trésorière : Jeanine Danièle

Pour tous renseignements complémentaires appeler le 05.65.65.81.95 ou le 05.65.29.72.75 ou le 05.65.65.72.37

## Informations Diverses

### Etat Civil

#### Naissances



DALET Arsène à Canabral	18 février 2009
REGOURD Ambre au Poteau	12 mars 2009

#### Mariages



TRANIER Alain et MARRE Sabine	27 juin 2009
-------------------------------	--------------

#### Décès



HUGOUNET Louise veuve DALET	01 janvier 2009
DUTAUD Marie-Louise veuve PALAZI	30 janvier 2009
MARTY Charles	10 avril 2009
DEGA Marie-Louise épouse PABLOS	11 mai 2009
CABRIT Marcel	13 mai 2009
EYMARD Germaine veuve ARDILOE	25 mai 2009
CAZOTTES Henriette veuve TRANIER	23 juin 2009
LAGARRIGUE Jacqueline épouse DEGA F.	21 juillet 2009
BLANC Justine veuve BOYER A.	13 août 2009
VABRE Daniel	15 novembre 2009
PHALIPOU Lydie épouse PRADINES	17 novembre 2009
LAFON Simone veuve PERIE G.	20 décembre 2009
DALET Claude	31 décembre 2009

### Recensement de la Population

Population Totale au 1<sup>er</sup> Janvier 2010 : 426 Habitants  
(Chiffre de l'INSEE) 373 au recensement précédent

## *Nouveaux Artisans, Nouveaux Services sur la Commune*

Monsieur Michel DI MEGLIO s'est installé à La Borie de Rouergue comme artisan carreleur (carrelages, faïences, mosaïques, neuf et rénovation)  
Vous pouvez l'appeler au 05.65.65.80.61 ou sur le portable au 06.83.00.24.08

Madame Joëlle CAVALLIN est également installée à La Boucarie comme artisan peintre et décoration. Vous pouvez l'appeler au 05.65.29.77.11

Monsieur GOBEL Joseph est installé à La Borie de Rouergue comme serrurier, métallier. Vous pouvez le contacter au 05.65.65.73.60 ou au 06.14.58.23.10

Madame GITARD Magali est installée à Lourtel comme écrivain public. Elle est la correspondante des journaux Centre Presse et Midi Libre. Vous pouvez la contacter au 05.65.29.41.42 ou au 06.69.33.43.81

Monsieur DALET Sylvain et Mademoiselle PREVOT Mélanie sont installés à Canabral. Ils fabriquent les pâtisseries et biscuits « Crok l'Aveyron ». Vous pouvez les contacter au 05.65.29.65.24.

## *A.D.M.R (Aide à Domicile en Milieu Rural)*



Gérée par une équipe de bénévoles, l'association propose ses services aux personnes valides, malades, handicapées, aux familles pour leur permettre de vivre mieux ou plus longtemps chez elles tout en respectant leur autonomie et leur choix en matière de soutien. Parmi les services proposés :

- aides ménagères ou employées de maison pour le ménage couvrant la préparation des repas, les courses....
- Gardes de jour ou de nuit pour les besoins d'une présence régulière ou occasionnelle
- Travailleuses familiales pour les familles confrontées à des difficultés passagères.

Contactez : A.D.M.R Canton de Najac  
Place du Faubourg  
12270 NAJAC  
Tél : 05.65.29.57.24

## SMBVV (Syndicat Mixte du Bassin Versant Viaur)

En plus des travaux réguliers d'entretien des berges, le syndicat a fait effectuer cette année un renforcement de la chaussée de La Garde Viaur aux abords de la passe à poisson.

## Réhabilitation de Logements

Vous êtes propriétaire et votre habitation nécessite des travaux.  
Vous envisagez de rénover un ou plusieurs logements afin de les louer.

L'opération P.I.G « Programme d'Intérêt Général » du Pays Rouergue Occidental peut vous permettre de bénéficier d'aides pour effectuer ces travaux.  
Pour se renseigner, étudier l'éligibilité de votre dossier, vous apporter des conseils techniques et vous aider dans vos démarches de subventions, adressez vous à :



**Habitat et Développement 12**  
**Carrefour de l'Agriculture**  
**12026 RODEZ**  
**Tél. : 05.65.73.65.76**

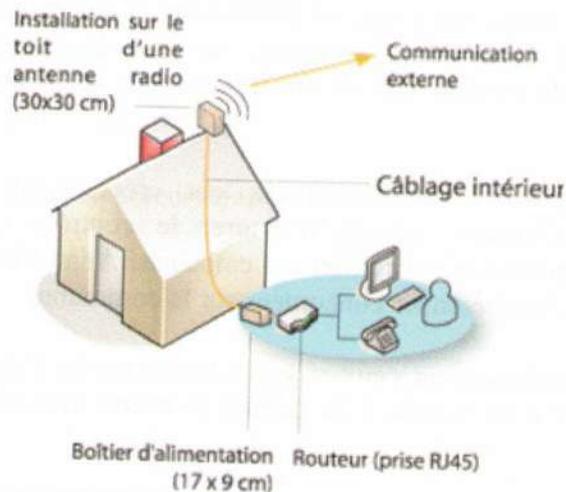
Ou dans l'une de ces permanences tous les 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois à La Fouillade ou à Najac en alternance.

## Internet Haut Débit

Les personnes qui ne pouvaient recevoir Internet Haut Débit par l'intermédiaire des opérateurs traditionnels et le réseau téléphonique peuvent être couvertes par la Technologie du WIMAX.

Le WIMAX est une technologie alternative à l'ADSL qui permet d'accéder à Internet Haut Débit en passant par les ondes radio, sans utiliser les lignes téléphoniques.

C'est ainsi qu'une antenne a été installée à Najac, à Puech Moutonnier, près du stade et du village vacances Val- VVF, chargée d'arroser le territoire. Le particulier quant à lui, s'équipe d'une antenne réceptrice.



Cependant il reste des zones blanches où les ondes ne passent pas en raison du relief (versant Vaur) et qui ne peuvent recevoir le Haut Débit. Une pétition signée des habitants de Saint André dans cette situation a été envoyée au président du Conseil Général. Celui-ci tente de régler le dossier avec la société Altitude Infrastructure et la société délégataire Net Aveyron chargées de couvrir le département via une délégation de Service Publique et une subvention d'équipement de 13.9 million d'euros.

Si vous souhaitez vous équiper, prendre contact avec la société :

**Net Aveyron**  
**Tél. : 05.65.69.72.81**  
[www.netaveyron.fr](http://www.netaveyron.fr)  
[contact@net-aveyron.fr](mailto:contact@net-aveyron.fr)

On vous indiquera si vous êtes éligibles ou non. Si vous êtes éligibles, choisir un des 3 opérateurs qui vous sera indiqué :

Numéo  
Luxinet  
Wibox (Altitude Télécom)

## Assainissement Collectif

### Tarif de la redevance 2009 :

-forfait de **70,00** euros par logement plus **0,20** euros/m<sup>3</sup> consommé

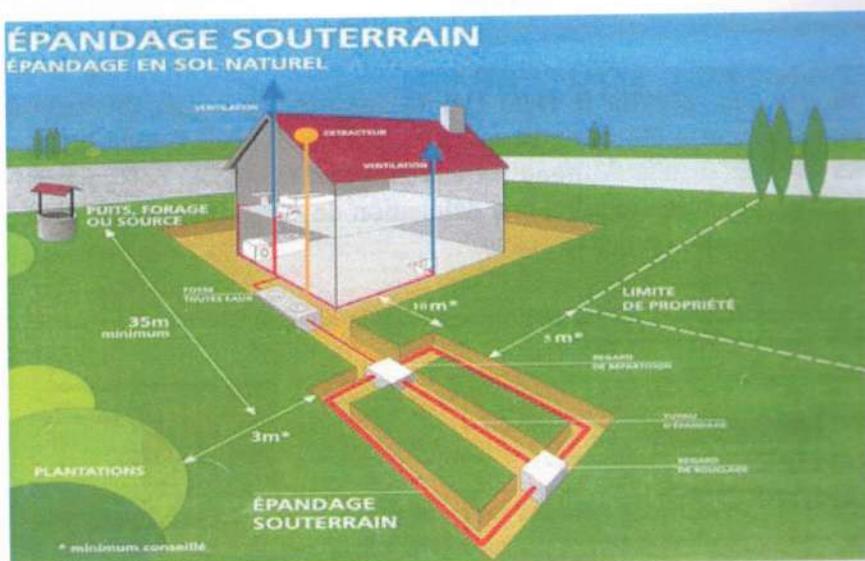
Cette somme doit couvrir l'amortissement et l'entretien des stations d'épurations et des réseaux, ainsi qu'une redevance à reverser à l'agence de l'eau Adour Garonne de 0,03 euro/m<sup>3</sup> en 2009 et de 0,134 euro/m<sup>3</sup> en 2010, ce qui laisse présager une augmentation des tarifs 2010.

## Assainissement Individuel

Suite aux obligations de la loi sur l'eau, le propriétaire d'une habitation qui n'est pas en situation d'être raccordé à un réseau d'égout, se doit de disposer d'une installation d'assainissement autonome en bon état de fonctionnement et de procéder à son entretien régulier.

Les élus de la Communauté de Communes ont créé le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) chargé d'assurer le contrôle (neuf et existant) des installations d'assainissement non collectif et ont embauché Anne-Marie MEDAL à cet effet. Celle-ci a contacté toutes les personnes concernées sur la commune.

Lorsque des travaux sont nécessaires, ceux-ci sont à faire dans les 2 ans. Une convention avec l'Agence Adour Garonne a été signée. Elle permet d'obtenir une subvention de 50% sur le coût des travaux.



*Schéma type d'une filière d'assainissement individuel*

**N'hésitez pas à contacter Anne-Marie MEDAL au 05.65.81.47.68**

## *Tennis de Saint André*

Abonnement à l'année (de mai à mai) : **20,00** euros

1 heure : **3,00** euros

1 semaine : **10,00** euros

Les clefs sont disponibles à la **mairie** aux **heures d'ouverture** ainsi qu'au **Relais Mont Le Viaur**.

## *Heures d'ouverture de la mairie*

**Lundi: 14h00-17h00**

**Mardi: 14h00-17h00**

**Jeudi : 14h00-17h00**

**Vendredi : 14h00-17h00**

**Adresse e-mail :** [commune.standredenajac@wanadoo.fr](mailto:commune.standredenajac@wanadoo.fr)